



Il y a toujours quelqu'un
pour se faire

L'AVOCAT DU DIABLE OU DE L'ANGE



Présentation

La technique permet d'approcher les choses de manière équilibrée et donc d'apprendre à relativiser.

Elle contribue à développer l'ouverture d'esprit et favorise l'expression des idées, aussi bien les siennes que celles des autres, puisque vous devenez alors une personne plus compréhensive.

Méthode

1. Un participant est désigné "Avocat du diable" et un second "Avocat de l'ange"
2. Les autres participants échangent autour d'un sujet/besoin/problemème
3. Les avocats viennent questionner les propositions en suivant les règles fixées par leur rôle.

L'avocat du diable recherche des défauts dans le projet en se posant les questions suivantes :

Qu'est ce qui ne va pas dans la situation actuelle ?
Quels sont les défauts ou dysfonctionnements que nous rencontrons ?
Qui se plaint dans cette situation ?
Quelles sont toutes les conséquences néfastes possibles ?

L'avocat de l'ange recherche des points positifs :

Qu'est ce qui est très bien dans cette situation ?
Qui peut la vivre de façon positive ?
Quels bénéfices, quelles opportunités cette situation offre-t-elle ?
Qu'est ce que l'idée permet et que fait elle gagner ?

4. A la fin de la session, un débrief est réalisé avec l'ensemble des participants.

Conditions



Animation :

Garantir l'implication de participants dans l'activité.



Participants : 2 participants minimum



Matériel :

Aucun matériel nécessaire

FAIRE DE VOTRE VISION UNE REALITE

Contactez-nous



06 35 97 60 19



creaction.dca@gmail.com